

VIA WUI  
EURCOM WSH

21877 COMEU B  
EURCOM WSH

SAVE TO 40 PCT VIA WUI 101  
FOR INFO 800-221-7902

1157 09/09  
64215 EURCOM UW  
21877 COMEU B

to ALL										
H.D.	D.H.D.	INFO.	TRADE	AGRI.	LEGAL	FIN & DEV.	SCI & ENE.	SUP. AG.	ADM.	C.F.

DE : C.C.E. BRUXELLES - TLX1 - SERVICE TELEX  
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON  
REF: 17:56 9-09-83 000013576 - 000014325

432

REF NR 147788-SG BER 11/51

TELEX HEBDOMADAIRE NR 137 DU 09.09.83 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

### 1. INTRODUCTION

#### PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN D'ATHENES

##### 1.1. CONSEIL SPECIAL DU 30 AOUT

CETTE REUNION, A LAQUELLE ONT ASSISTE PLUS DE 30 MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT (AFFAIRES ETRANGERES, FINANCES, AGRICULTURE) ET OU LA COMMISSION ETAIT REPRESENTEE PAR LE PRESIDENT THORN ET PAR MM. ORTOLI, GIOLITTI, DALSAER, A ETE CONSACREE A UNE PREMIERE DISCUSSION SUR LES COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION CONCERNANT LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ET LES FONDS STRUCTURELS ADOPTES LE 28 JUILLET (NOTRE TELEX DU 29.7).

##### A) POLITIQUE AGRICOLE

LE TOUR DE TABLE, QUI N'A PU ETRE EVITE, S'EST DEROULE DANS UNE BONNE ATMOSPHERE. LA PLUPART DES DELEGATIONS ONT MAINTENU UN

DEGRE RAISONNABLE D'OUVERTURE MAIS, SUR LE FOND, LES ETATS MEMBRES SE SONT CONTENTES D'EXPOSER LEURS POSITIONS INITIALES SANS S'ENGAGER DANS LA NEGOCIATION.

IL A ETE DECIDE EN CONCLUSION :

-REPRISE DE LA DISCUSSION LORS DU CONSEIL SPECIAL DES 10-13 OCTOBRE

-ETABLISSEMENT PAR LA PRESIDENCE D'UN DOCUMENT IDENTIFIANT LES DIFFERENTES OPTIONS PRESENTEES AINSI QUE LES QUESTIONS OU DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ADRESSEES A LA COMMISSION.

##### B) FONDS STRUCTURELS

LA DISCUSSION A ETE BREVE ET CONCENTREE SUR LE SEUL FONDS REGIONAL, LES ORIENTATIONS DU CONSEIL SUR LE FONDS SOCIAL ETANT JUGES SATISFAISANTES.

LE RAPPORT DE LA COMMISSION A ETE GENERALEMENT CONSIDERE COMME UNE BASE D'ACCORD POUR LE LONG TERME. TOUTEFOIS, PLUSIEURS DELEGATIONS INSISTENT POUR UN ACCORD RAPIDE POUR LE COURT TERME (REVISION DU FEDER).

LE PRESIDENT A CONSTATE UN LARGE CONSENSUS SUR :

- LES IDEES DE LA COMMISSION EN MATIERE DE CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE ET FINANCIERE ET EN FAVEUR D'UN DIALOGUE AMELIORE

COMMISSION/ETATS MEMBRES.

- UNE ACCEPTATION IMMEDIATE DE PROGRAMMES EXPERIMENTAUX.
  - LE REMPLACEMENT DES QUOTAS PAR DES FOURCHETTES INDICATIVES
  - UNE MEILLEURE COORDINATION DES FONDS.
- PAR CONTRE, DES DIVERGENCES SUBSISTENT EN CE QUI CONCERNE L'EXTENSION DES ACTIVITES DU FONDS AUX REGIONS EN DECLIN INDUSTRIEL.

1.2. TRAVAUX DE LA COMMISSION

MERCREDI, LA COMMISSION A ARRETE UN PROGRAMME POUR L'ADOPTION DES PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES DESTINE A PRECISER ET A COMPLETER SUR UN CERTAIN NOMBRE DE POINTS LE RAPPORT DE JUILLET SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : PROPOSITION DE NOUVELLES DIRECTIVES EN MATIERE SOCIO-CULTURELLE QUI CORRESPONDENT A UNE REVI-

SION DU FEOPA ORIENTATION (DONT LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE SE SONT ENTRETENUS DE FACON INFORMELLE A ATHENES LE 6 SEPTEMBRE) PROPOSITION DETAILLEE SUR LES NOUVELLES REGLES RELATIVES AU SECTEUR LAITIER QUI DEVRAIT ETRE ADOPTES LA SEMAINE PROCHAINE. LA COMMISSION A EGALEMENT EU UNE DISCUSSION SUR UNE COMMUNICATION RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE QU'ELLE ENTEND ENVOYER AU CONSEIL CETTE SEMAINE ENCORE : POLITIQUES ET ACTIONS

NOUVELLES ET RELANCE DES POLITIQUES COMMUNES DANS LES SECTEURS DE L'ENERGIE, DE L'INDUSTRIE ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, ACTION PRIORITAIRE A POURSUIVRE EN MATIERE ECONOMIQUE ET FINANCIERE.

1.3. CALENDRIER

LA PROCHAINE SESSION DES 20-21 SEPTEMBRE SERA CONSACREE AUX NOUVELLES POLITIQUES ET AU FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1. CONSTRUCTION NAVALE

EN 1982 LA SITUATION DU SECTEUR S'EST ENCORE DEGRADEE ET AUCUNE AMELIORATION N'EST EN VUE POUR LES DEUX PROCHAINES ANNEES (TELEX DU 25 FEVRIER SUR LA POLITIQUE DE RESTRUCTURATION). LA REGRESSION DU TRANSPORT MARITIME MONDIAL ET L'ACCROISSEMENT DE LA SURCAPACITE DES FLOTTES ONT ENTRAINE UNE BAISSSE DE LA DEMANDE DES NAVIRES NEUFS DE 19 0/0. A CELA S'EST AJOUTEE UNE CHUTE DES PRIX (JUSQU'A 25-30 0/0) AMORCEE PAR DES CHANTIERS ASIATIQUES.

L'INDUSTRIE EUROPEENNE A POURSUIVI SES EFFORTS D'ASSAINISSEMENT MAIS N'A PAS TOUJOURS PU SE PASSER DES INTERVENTIONS DES ETATS.

3. ELARGISSEMENT

3.1. ESPAGNE : RECONDUCTION ACCORD EUROPEEN EURATOM

LE CONSEIL A APPROUVE FIN AOUT LA PROROGATION JUSQU'AU 31 DECEMBRE 1986 DE L'ACCORD DE COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA FUSION THERMONUCLEAIRE.

CET ACCORD, CONCLU LE 14 JUILLET 80, CONSISTE DANS L'INSTAURATION D'UN ECHANGE DE SCIENTIFIQUES DE LA COMMISSION ET DE SES ASSOCIES (NOTAMMENT SUISSE ET SUEDE) AFIN D'ORIENTER ET DE DEVELOPPER LE PROGRAMME ESPAGNOL EN MATIERE DE FUSION DE FACON COMPATIBLE AVEC CELUI D'EURATOM DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ASSOCIATION ULTERIEURE PLUS ETENDUE.

#### 4. RELATIONS EXTERIEURES

##### 4.1. CE/US

###### A) 'ARRANGEMENT' ET ACIERS SPECIAUX

###### ARRANGEMENT :

LES DERNIERES PREVISIONS DE L'INSTITUT AMERICAIN SUR LA CONSOMMATION D'ACIER AUX USA POUR LA PERIODE INITIALE DE L'ARRANGEMENT (1/11/82-31/12/83) VONT CAUSER DE GRAVES DIFFICULTES : POUR CERTAINES CATEGORIES DE PRODUITS, PAR RAPPORT AUX PREVISIONS DE MAI 83, LES BAISSSES SONT TRES IMPORTANTES (TOLES FORTES, POUTRELLES, BARRES, PALPLANCHES). POUR L'ENSEMBLE DES PRODUITS COUVERTS LA BAISSSE DE L'ESTIMATION EST DE 4,8 0/0.

IL SERA TRES DIFFICILE DE RESPECTER LES LIMITES FIXEES PAR L'ARRANGEMENT. LA CONSULTATION SOCIALE DEMANDEE PAR LES ETATS MEMBRES AURA LIEU LE 12 SEPTEMBRE.

###### ACIERS SPECIAUX :

LES CONSULTATIONS ONT ETE RENOUVEES A GENEVE LE 7 SEPTEMBRE DANS UNE ATMOSPHERE CONSTRUCTIVE ET DES PROGRES ONT ETE ACCOMPLIS. LES ETATS-UNIS SE SONT DECLARES PRETS A SE CONFORMER PLEINEMENT AUX REGLES DU GATT NOTAMMENT EN MATIERE DE COMPENSATIONS DANS LA MESURE OU LES RESTRICTIONS AMERICAINES DONNERAIENT LIEU A DES CONSEQUENCES DEFAVORABLES SUR LES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES. UNE ANALYSE DETAILLEE A ETE ENTREPRISE A CET EFFET PAR L'ADMINISTRATION US.

LES USA POURSUIVront EGALMENT LEUR ANALYSE DES REQUETES SPECIFIQUES PRESENTEES PAR LA COMMUNAUTE A PROPOS DE L'EXEMPTION DE CERTAINS PRODUITS DE L'EFFET DES MESURES PRISES AUSSI BIEN QUE DES COMPENSATIONS. LA DELEGATION AMERICAINNE S'EST ENGAGEE FERMEMENT A RECHERCHER UNE SOLUTION MUTUELLEMENT SATISFAISANTE A CE PROBLEME. UNE NOUVELLE SESSION DE CONSULTATION EST ATTENDUE DEBUT OCTOBRE.

###### B) PROBLEMES AGRICOLES

###### VENTE DE PRODUITS LAITIERS AMERICAINS A L'EGYPTE

LE 3 AOUT LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A RENDU PUBLIQUE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT AVEC L'EGYPTE SUR LA VENTE, A CONDITIONS SPECIALES, DE 18.000 TONNES DE BEURRE ET DE 10.000 TONNES DE FROMAGE. LA COMMISSION S'EST APERCUE CES DERNIERS JOURS QUE, EN PLUS, LES ETATS-UNIS SE SONT RESERVES LE DROIT DE PORTER, PAR DECLARATION UNILATERALE, LA QUANTITE DE BEURRE A FOURNIR A 24.000 TONNES.

LA COMMISSION CONSIDERE QUE CETTE TRANSACTION N'EST COMPATIBLE NI AVEC LES REGLES DU GATT, CAR ELLE LESE LES INTERETS DE LA COMMUNAUTE SUR UN DE SES MARCHES TRADITIONNELS D'EXPORTATION, NI AVEC LES INTERETS D'UNE STABILITE DES MARCHES INTERNATIONAUX. EN FAIT, LA COMMISSION ESTIME QU'IL S'AGIT NON PAS D'UNE TRANSACTION D'AIDE ALIMENTAIRE, COMME L'A INDIQUE LE GOUVERNEMENT AMERICAIN, MAIS D'UNE OPERATION COMMERCIALE SUBVENTIONNEE, SUSCEPTIBLE DE METTRE EN DANGER LA STABILITE DEJA PRECAIRE DU MARCHE MONDIAL DES PRODUITS LAITIERS.

A LA DEMANDE DE LA COMMISSION, LE CONSEIL INTERNATIONAL DES PRODUITS LAITEIRS DU GATT TIENDRA LE 12 SEPTEMBRE UNE REUNION EXTRAORDINAIRE POUR EXAMINER LES CONSEQUENCES DE L'ACTION AMERICAINNE POUR LE MARCHE MONDIAL. (LA COMMISSION A INDIQUE AU COMITE 113 CE LUNDI QUE DES ACTIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES, DANS LE CADRE DU GATT, NE DEVRAIENT ETRE DECIDEES QU'APRES CETTE REUNION A GENEVE).

###### ADJUSTEMENT DE LA PAC

SUITE AUX COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION AU CONSEIL EUROPEEN, LES ETATS-UNIS (COMME L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE-ZELANDE) ONT TRANSMIS LE 22 AOUT A LA COMMISSION UN AIDE-MEMOIRE OU ILS EXPRIMENT LEUR INQUIETUDE NOTAMMENT AU SUJET DES SUBSTITUTS DE CEREALES ET D'UNE TAXE A LA CONSOMMATION DES MATIERES GRASSES

AUTRES QUE LE BEURR. ILS ESTIMENT QUE DE TELLES MESURES PORTERAIENT PREJUDICE AUX DROITS AMERICAINS SOUS LE GATT ET ANNONCERENT DES REPRESAILLES AU CAS OU DE TELLES MESURES SERAIENT ADOPTEES. IL EST CEPENDANT EVIDENT QUE LA COMMUNAUTE AGIRA DANS LE STRICT RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DU GATT.

''MACHINE THRESHED TOBACCO''

EN JUILLET 1983, L'ADMINISTRATION US A RECLASSIFIE CE PRODUIT

ASSORTI D'UN DROIT DE DOUANE DE 17,5 CENTS PAR LIVRE A UNE POSITION TARIFAIRE ASSORTIE D'UN DROIT DE 32 CENTS POUR 1983. DES CONSULTATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE XXII DU GATT LORS D'UNE PRECEDENTE RECLASSIFICATION MOINS IMPORTANTE DU MEME PRODUIT N'AVAIENT PAS ABOUTI.

DANS CES CONDITIONS, LES ETATS MEMBRES, DANS LE CADRE DU COMITE 113, ONT LUNDI EXPRIME LEUR ACCORD UNANIME AVEC L'INTENTION DE RECOURIR A L'ARTICLE XXIII.1 CONTRE CETTE NOUVELLE ACTION US.

#### 4.2. MADAGASCAR

M. PISANI. S'EST RENDU, POUR SA PREMIERE VISITE OFFICIELLE DANS L'OCEAN INDIEN, A MADAGASCAR LE 21 JUILLET.

RECU PAR LE PRESIDENT RATSIRAKA, QUI A SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COOPERATION AVEC LA CEE POUR SON PAYS, M. PISANI A PRIS NOTE AVEC INTERET DES EFFORTS DE MADAGASCAR QUI, PAR UNE POLITIQUE ECONOMIQUE COURAGEUSE, S'EFFORCE DE RETROUVER L'AUTO-SUFFISANCE ALIMENTAIRE. C'EST DANS CE CADRE QUE LE PRESIDENT RATSIRAKA A DEMANDE POUR SON PAYS LE BENEFICE DES ''STRATEGIES ALIMENTAIRES''.

DE FACON PLUS GENERALE, M. PISANI S'EST FELICITE DE L'EVOLUTION SIGNIFICATIVE QUE PARAIT TEMOIGNER LE GOUVERNEMENT MALGACHE, EN PARTICULIER VERS LA COMMUNAUTE ET VERS UNE ECONOMIE DE MARCHÉ.

#### 4.3. SAO TOME E PRINCIPE : ACCORD PECHE

LA COMMISSION ET LA REPUBLIQUE DE SAO TOME E PRINCIPE ONT PARAPHE LE 31 AOUT UN ACCORD REGLANT POUR UNE PERIODE DE 3 ANS L'ENSEMBLE DES CONDITIONS DE L'EXERCICE DE LA PECHE PAR LES NAVIRES COMMUNAUTAIRES DANS LA ZONE DE PECHE DE SAO TOME E PRINCIPE QUI S'ETEND A 200 MILES.

POINTS PRINCIPAUX DE CET ACCORD, QUI CONCERNE LA FLOTTE THONIERE OCEANIQUE DE LA COMMUNAUTE :

- SAO TOME ACCORDERA LES LICENCES DONT LA DELIVRANCE SERA SOUMISE AU PAIEMENT DE REDEVANCES (20 ECUS/T-PECHEE).
- LA COMMUNAUTE PARTICIPERA A LA REALISATION DE PROJETS LIES AU DEVELOPPEMENT EN SAO TOME E PRINCIPE (180.000 ECUS PAR AN MINIMUM), SANS PREJUDICE DES FINANCEMENTS ACCORDES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE LOME.

#### 4.4. IMPORTATION PEAUX BEBES-PHOQUES

SUITE A SES CONTACTS AVEC LE CANADA ET LA NORVEGE, LA COMMISSION A DECIDE DE NE PAS FAIRE DE PROPOSITIONS AU CONSEIL POUR MODIFIER LA DIRECTIVE ADOPTEE EN MARS DERNIER. CELLE-CI STIPULE QUE LES ETATS MEMBRES PRENNENT ET MAINTIENNENT TOUTES LES MESURES

NECESSAIRES POUR ASSURER QUE LES PRODUITS CONCERNES NE SONT PAS IMPORTES A DES FINS COMMERCIALES SUR LEUR TERRITOIRE.

LA COMMISSION EST D'AVIS QUE LA DIRECTIVE DOIT ETRE APPLIQUEE PENDANT LA PERIODE ENVISAGEE, SOIT DU 1ER OCTOBRE 1983 AU 1ER OCTOBRE 1985, ET QUE LA SITUATION DOIT ETRE REEXAMINEE D'ICI SEPTEMBRE 1985.

#### 4.5. CREDITS A L'EXPORTATION :

LE ''CONSENSUS'' DE L'OCDE A FINALEMENT PU ETRE PROLONGE JUSQU'AU 31 OCTOBRE SUITE A LA LEVEE DES RESERVES FRANCAISE ET ITALIENNE.

NEANMOINS, CELA NE SIGNIFIE PAS QUE LA COMMUNAUTE SE RALLIE A LA PROPOSITION DE COMPROMIS FAITE PAR M. WALLEN (PRESIDENT DES

PARTICIPANTS AU CONSENSUS). LES CONDITIONS DE CREDIT APPLICABLES A PARTIR DU 1ER NOVEMBRE FERONT L'OBJET DE NOUVELLES NEGOCIATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES AUTRES PAYS DE L'OCDE.

#### 4.6. CSCE CONFERENCE DE MADRID

-----

APRES LA LEVEE DE LA RESERVE DE MALTE (MOTIVEE PAR SES SOUCIS SUR LA SECURITE EN MEDITERRANEE) LA CLOTURE OFFICIELLE, APRES 3 ANS DE TRAVAUX SE POURSUIT ACTUELLEMENT AVEC DES EXPOSES DES MINISTRES DES 35 DELEGATIONS.

LA COMMUNAUTE EN TANT QUE TELLE, QUI AVAIT JOUE UN ROLE IMPORTANT DANS LA REDACTION DE L'ACTE FINAL SIGNE EN 1975, PARTICULIEREMENT POUR LA 'CORBEILLE II' SUR LA COOPERATION DANS LES DOMAINES DE L'ECONOMIE, DE LA SCIENCE ET TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT, EST ELLE MEME LIEE PAR L'ACTE FINAL. LA PARTICIPATION DE LA COMMUNAUTE A MADRID ETAIT ASSUREE PAR LA PRESENCE DE FONCTIONNAIRES DE LA COMMISSION DANS LA DELEGATION DU PAYS ASSURANT LA PRESIDENCE.

AU NIVEAU DE LA REDACTION DU DOCUMENT DE CONCLUSION DE LA CONFERENCE DE MADRID, LES SERVICES DE LA COMMISSION ONT APORTE LEUR CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU TEXTE RELATIF A LA CORBEILLE II, ACQUIS EN FAIT DEPUIS JUILLET 1981. LE TEXTE SUR LES 'BUSINESS CONTACTS AND FACILITIES' REPRESENTE UN LEGER PROGRES PAR RAPPORT A L'ACTE FINAL. CELUI SUR L'INFORMATION ECONOMIQUE, SANS ETRE AUSSI CONCRET QUE DANS LA PROPOSITION INITIALE DE LA COMMUNAUTE, APPORTE CEPENDANT D'UTILES PRECISIONS SUR LES ECHANGES DE STATISTIQUES COMMERCIALES ET ECONOMIQUES. POUR LA PREMIERE FOIS DANS LE PROCESSUS CSCE, IL EST FAIT REFERENCE AUX TRANSACTIONS PAR COMPENSATION, DONT L'UTILITE EST RECONNUE EN MEME TEMPS QUE LES PROBLEMES QU'ELLES PEUVENT SUSCITER. PARMIS LES AUTRES MATIERES TRAITEES ON RETIENDRA : LES OBSTACLES AUX ECHANGES, LA COOPERATION INDUSTRIELLE, L'ARBITRAGE COMMERCIAL, LA COOPERATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, L'ENVIRONNEMENT ET LES PROBLEMES DES TRAVAILLEURS MIGRANTS.

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

-----

##### 5.1. DELEGATIONS EXTERIEURES

-----

LA COMMISSION A NOMME LUIGI BOSELLI CHEF DE LA DELEGATION POUR L'AMERIQUE LATINE. NOTRE COLLEGE, AGE DE 47 ANS, EST ENTRE A LA HAUTE AUTORITE EN 1962 ET ASSUMAIT CES DERNIERS TEMPS LA RESPONSABILITE DE LA DIVISION ASIE-MOYEN ORIENT.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR  
NNNN